

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20231213-D\_13\_12\_23\_25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2023

Affichage : 14/12/2023

**Délibération n°13-12-2023-025**

7.1 Décisions budgétaires

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 13 décembre 2023*

Date de convocation	7 décembre 2023
Date d'affichage	7 décembre 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	43
Votants	52 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 décembre à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à La Chapelle du Bois, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 41 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Gérard GUESNÉ, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Etaient représentés** : 2 - Mme Liliane DENIS représentée par M. Bruno CEPRÉ, M. Thierry GUÉRIN représenté par M. Jean-Pierre JOUGLET.

**Pouvoirs** : 9 – M. Emmanuel BOIS ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, M. Eric PAPILLON ayant donné pouvoir à M. Dominique ÉDON, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ.

**Etaient excusés** : 3 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Gaëtan THOMAS.

**Secrétaire de séance** : M. Pascal BOURGOIN.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## BUDGET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE URBANISME 2023

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le budget annexe Urbanisme 2023 voté le 12 avril 2023,  
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,  
Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, conformément au détail ci-dessous, les modifications budgétaires de la décision modificative n°1 du budget annexe Urbanisme 2023 :

FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023		Montant DM	Budget total
D011	61358	Locations mobilières - Autres matériels	4 570 €	+	216 €	4 786 €
D011	62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	14 499,27 €	+	1 600 €	16 099,27 €
D012	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	203 000 €	+	500 €	203 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>						<b>2 316 €</b>
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023		Montant DM	Budget total
R70	706888	Autres prestations de services	65 722 €	-	65 722 €	0 €
R70	70875	Remboursement de frais par les communes membres du groupement	40 212 €	-	7 810 €	32 402 €
R70	70878	Remboursement de frais par des tiers	0 €	+	65 722 €	65 722 €
R74	74751	Subvention collectivité locale	5 702 €	+	10 126 €	15 828 €
<b>TOTAL RECETTES</b>						<b>2 316 €</b>

Au regard de cette décision modificative n°1, le budget annexe Urbanisme 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	BP 2023	DM n°1	BP 2023 actualisé
Section de fonctionnement	237 542 €	2 316 €	239 858 €
Section d'investissement	12 800 €	0 €	12 800 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 13 décembre 2023

Pour extrait conforme  
Le 14 décembre 2023

Le Président

M. Didier REVEAU